

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit tenue le 27 mars 2020 à 13 h, par visioconférence Teams

Sont présents :

France Bélanger, coordonnatrice du programme Techniques de denturologie
Vanessa Blais, vice-présidente aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Julie Boudreau, professeure au Département de soins infirmiers
Luce Bourdon, directrice adjointe des études -Service des programmes
Nicolas Chalifour, professeur au Département de littérature et de français
Nancy Chaput, conseillère pédagogique au Service des programmes
Alexis Cyr, étudiant en Sciences humaines
Louis Deschênes, directeur adjoint des études – Service des programmes – ÉNA
Martin Desroches, professeur au Département de chimie
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
François Lalonde, professeur au Département de psychologie
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Nicholas Laurin, coordonnateur du Département d'avionique
Simon Ménard, étudiant en Soins infirmiers
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Janick Morin, coordonnateur du programme Arts, lettres et communication
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Dominic Proulx, secrétaire de la CÉ et coordonnateur du Département d'informatique
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Jennifer Ryan, coordonnatrice du Département de langues
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation

Est absent :

Xavier Chouvelon, étudiant en Techniques d'avionique – représentant de l'ÉNA

Sont invités:

Catherine Brodeur, directrice adjointe des études et coordonnatrice des activités internationales
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études
Louis-Marie Dussault, directeur adjoint des études
Guylaine Fontaine, présidente du Syndicat des professeurs et professeures du Cégep Édouard-Montpetit
Sylvain Lambert, directeur général

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est 13 h et aucun membre du corps professoral n'est connecté à la visioconférence, puisqu'une rencontre préparatoire à la présente assemblée est en cours.

La réunion débute à 13 h 08 lorsque les professeurs et professeures sont connectés.

Avant l'adoption de l'ordre du jour, la présidente remercie les membres pour les messages qu'elle a reçus après son départ précipité de la dernière Commission des études.

M. Sylvain Lambert a été invité à participer à cette rencontre.

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour (invité M. Sylvain Lambert, directeur général)
2. Calendrier scolaire modifié pour la session d'hiver 2020
 - 2.1. Discussions sur le projet de calendrier modifié
 - 2.2. Avis au conseil d'administration
3. Reprise graduelle des activités pédagogiques et balises ministérielles
4. Levée de l'assemblée

Mme France Bélanger, appuyée par M. Nicholas Laurin, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Calendrier scolaire modifié pour la session d'hiver 2020

2.1 Discussions sur le projet de calendrier modifié

Mme Josée Mercier présente le projet de calendrier comportant trois journées JE à partir du 30 mars 2020 et un début des cours à distance le jeudi 2 avril 2020. Il est précisé que les 2 et 3 avril sont des reprises du 12 et 13 mars, afin de permettre la reprise des cours au besoin. La dernière journée de remises des notes est le 12 juin.

Mme Vanessa Blais, appuyée par M. Nicolas Chalifour, propose que la Commission des études adopte le plan suivant de continuité pédagogique visant à finaliser la session d'hiver 2020 à l'enseignement régulier :

1. Que le calendrier de la session soit révisé de façon à comporter 12 semaines de cours au total avec un retour en classe à compter du 4 mai (déplacer la date de vacances au besoin) et que les plans de cours soient révisés en conséquence.
2. Que les professeurs prévoient un plan B pour terminer la session avec des cours et des évaluations à distance si le retour en classe n'est pas possible le 4 mai. Que les départements établissent la liste des cours qui ne pourront être poursuivis à distance à partir du 4 mai.
3. Que les professeurs aient la possibilité d'accorder dès maintenant la mention EQ dans le cadre des épreuves synthèses de programmes sur la base des notes cumulées jusqu'à maintenant et aient la possibilité d'annuler les activités de stages prévus au programme.
4. Que les programmes de stage ATE soient suspendus pour l'année 2020-2021.
5. Que la PIEA soit assouplie de façon à répondre aux besoins des départements.
6. Que les professeurs puissent récupérer dans un délai raisonnable les travaux dont la remise était prévue pendant la semaine de relance ou au retour de cette semaine, et procéder à leur correction.

7. Que le cégep utilise deux calculs de la cote R pour la cohorte de l'hiver 2020 et le meilleur des deux résultats sera retenu pour établir la cote R de l'étudiant : un calcul incluant les résultats de l'hiver 2020 et un calcul excluant les résultats de la session hiver 2020.

8. Que les étudiants qui le demandent puissent obtenir la mention IN.

Une longue période de discussion s'ensuit sur le début des cours le 4 mai. La majorité des enseignants veulent plus de temps pour modifier leurs cours en formation à distance alors que les étudiants et autres membres souhaitent une reprise des cours le 2 avril, tel que présenté dans le calendrier proposé.

M. François Lalonde propose un amendement à la proposition sur la table, soit la modification de la date de début des activités pédagogiques pour le 16 avril au lieu du 4 mai 2020.

Plusieurs interventions se font sur les avantages et inconvénients de cette nouvelle date de début des activités pédagogiques.

La présidente de l'assemblée demande le vote sur l'amendement, c'est-à-dire le début des activités pédagogiques le 16 avril, où les 16-17 avril seraient la reprise du jeudi et du vendredi de la semaine 8, et ce, pour terminer la session le 5 juin 2020.

Pour : 19

Contre : 1

Abstention : 0

L'amendement est adopté à la majorité

De retour à la proposition initiale, la présidente de l'assemblée propose de scinder les deux parties afin de séparer la proposition sur le calendrier des propositions des balises, qui seront discutées au point 3.

Mme Vanessa Blais désire conserver la totalité de la proposition pour le point 2.

Le vote est demandé pour conserver tel quel la totalité de la proposition sur la table.

Pour : 2

Contre : 15

Abstention : 3

La proposition est rejetée à la majorité.

2.2 Avis au conseil d'administration

Après les discussions sur la date de reprise des activités pédagogiques, la date du 16 avril est proposée afin de tenir compte des demandes et inquiétudes des professeurs comme des étudiants et de la direction.

M. Louis Deschênes, appuyé par M. Alexis Cyr, propose de recommander au conseil d'administration que le calendrier modifié de la session d'hiver 2020 comporte des journées JE du 30 mars jusqu'au 15 avril inclusivement et que la session reprenne le 16 avril, à la semaine 8, et se termine le 5 juin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Reprise graduelle des activités pédagogiques et balises ministérielles

Mme Josée Mercier explique une par une les balises ministérielles qui permettront d'ajuster les cours en activités pédagogiques à distance afin de pouvoir terminer la session d'hiver 2020.

Certains éléments sont clarifiés :

- L'annulation de l'EUL pour les finissants et possibilité de modification de la date du 13 mai pour les autres.
- L'ESP peut être revue à la lumière de l'article 1.
- Il y aura de la souplesse dans le calcul de la cote R.
- Les étudiants pourront demander un incomplet permanent (IN).
- La PIEA pourra être assouplie dans certains cas.
- Le plan de reprise de chacun doit se dérouler jusqu'à la fin de la session, et non jusqu'au 4 mai, date potentielle d'un retour en classe.
- Pour les stages, les réflexions ne sont pas encore terminées. Les ordres professionnels semblent prêts à faire des ajustements temporaires pour la remise des permis de pratique.
- Les plans de travail des départements pourront être mis sur pause le temps de reprendre la session.
- Pour certains cours, si cela est possible, les échéanciers pourront être plus courts que ce qui est prévu au calendrier modifié.

Dans l'ensemble, les assouplissements que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur octroient permettront les ajustements nécessaires pour la poursuite de la session. Il est fortement suggéré de consulter la direction adjointe et le conseiller ou la conseillère pédagogique de son département afin de bien comprendre les balises et d'ajuster les cours en conséquence.

Il est confirmé que dès la levée de l'assemblée, un message Info-Pédagogie sera envoyé afin de partager le présent document sur les assouplissements des balises ministérielles.

4. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (15 h 57).



Dominic Proulx
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée